



# LIBÉRER LE PLEIN POTENTIEL DU TOURISME ÉVÉNEMENTIEL ET FESTIVALIER

Un mémoire pour le Comité  
permanent des Finances de la  
Chambre des Communes

Octobre 2022

**FAME**

FESTIVALS AND MAJOR EVENTS  
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS  
CANADA

## Recommandations :

### 1. Intervenir de façon structurante en vertu du potentiel touristique et économique des festivals et événements, en ajustant des programmes ou des interventions actuelles, comme :

- a) **L'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE)** qui pourrait être prolongée et élargie de façon à ce qu'un plus grand nombre de festivals et événements en profitent à travers le Canada;
- b) Le **Fonds pour les expériences canadiennes** afin qu'il compte le « tourisme événementiel et festivalier » comme priorité ;

### 2. Mieux intervenir en vertu des retombées sociales et culturelles des festivals et événements et en fonction du potentiel, en :

- a) Rendant permanents les ajouts faits à la base budgétaire en 2019-2020, reconduits depuis jusqu'en 2023-2024 (**+ 8 millions \$/an** au Fonds du Canada pour la présentation des arts et **+ 7 millions \$/an** au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine);
- b) Ajoutant une nouvelle somme de **30 M\$** à ces programmes (soit **21 M\$** au FCPA et **9 M\$** au DCAP) pour tenir compte du nombre grandissant de clients et de l'inflation (en dollars constants, les programmes seront bientôt moins dotés qu'en 2008, avec plus de clients).

**Festivals et Événements Majeurs Canada**, aussi connu sous l'acronyme **FAME**, compte à travers un membership direct et affilié plus de **500 membres** au pays, de toutes tailles et dans neuf provinces.

La coalition travaille étroitement avec le **Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI)**, qui, au Québec, rassemble une trentaine de grands rendez-vous, de même qu'avec ces organisations : Ontario Festival Industry Taskforce (OFIT), Événements Attractions Québec (ÉAQ), Event Atlantic, Atlantic Presenters Association (APA), Ottawa Festival Network (OFN) et la Ville de Charlottetown.

# 1. Intervenir de façon structurante en vertu du potentiel touristique et économique des festivals et événements, en ajustant des programmes ou des interventions actuelles, tels :

- a) **L'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE)** qui pourrait être prolongée et élargie de façon qu'un plus grand nombre de festivals et événements en profitent à travers le Canada;
  - b) **Le Fonds pour les expériences canadiennes** afin qu'il compte le « tourisme événementiel et festivalier » comme priorité;
- La mise en place de l'IAGFE a elle-même pris plusieurs mois et les réponses n'ont pu être données, au mieux, avant la fin de 2021. Dans les faits, le programme de 24 mois en est devenu un d'environ 16 mois, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre et d'inflation. Il faut donner plus de temps aux festivals et événements dont les projets ont été retenus pour les compléter.
  - Lors de la même prolongation, permettre aux festivals et événements ayant des revenus inférieurs à 10 M\$ de bénéficier de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) annoncée pour deux ans dans le budget 2021-2022, et financer les projets en partie avec ce qui restera des 200 M\$ annoncés initialement.
  - Il serait à propos de donner une période assez longue aux festivals et événements qui seraient soutenus pour mettre en place leurs projets, comme nous le demandons pour ceux de la première phase.
  - Parce qu'elle ne s'adressait qu'aux festivals et événements ayant des revenus annuels supérieurs à 10 M \$, l'IAGFE n'aura bénéficié qu'à environ 25 festivals et événements au Canada, laissant toute une catégorie de rendez-vous laissés pour compte ou bénéficiant, via Patrimoine canadien, d'une aide substantiellement moins importante. Il n'est pas trop tard pour corriger le tir.
  - Au terme du prolongement évoqué aux points précédents, modifier l'éligibilité à l'IAGFE et la nature de ce programme pour que puissent en bénéficier des festivals et événements ayant des revenus inférieurs à 10 M\$, de même que des festivals et événements qui, en ce moment, ne sont pas soutenus à Patrimoine canadien. Y prévoir une somme de 25 M\$ par année.
  - De façon pérenne, un « IAGFE » revu et corrigé, en version « 2.0 » viendrait régler le problème historique vécu chez des événements qui sont hautement touristiques, mais qui ne se qualifient pas à Patrimoine canadien parce qu'ils ne sont pas considérés « culturels ».
  - Une « exclusivité » en termes de soutien pourrait aussi être considérée, – c'est-à-dire en permettant
- à terme aux festivals et événement de choisir d'être soutenu par « l'IAGFE 2.0 » (un programme à caractère touristique et économique) ou de l'être par Patrimoine canadien (un programme à caractère culturel).
- Le Fonds pour les expériences canadiennes (FEC), administré par les organismes de développement régional à travers le pays, était un programme national de 58,5 millions \$ sur deux ans pour soutenir les communautés du Canada en vue de créer, d'améliorer ou d'agrandir des produits, des installations et des expériences touristiques. Le Fonds pour les expériences canadiennes a été le premier fonds touristique du genre offert par le gouvernement du Canada. Le fonds s'est avéré extrêmement populaire dans toutes les régions du Canada et, à ce titre, il a été rapidement épuisé, car il a reçu un nombre élevé de demandes dépassant le total des fonds disponibles. FAME croit qu'il faut réanimer le Fonds pour les expériences canadiennes.
  - Cette fois, par contre, le tourisme événementiel et festivalier doit être reconnu au même titre que le tourisme hivernal, le tourisme autochtone, le tourisme rural et éloigné, le tourisme culinaire et le tourisme inclusif.

Des congrès qui attirent plus de 30 000 personnes, vous en connaissez beaucoup? Le Festival international de Jazz de Montréal attire annuellement ce nombre de festivaliers en provenance de l'extérieur du Québec. En moyenne, les festivaliers de cette catégorie dépensent 778 \$ durant leur séjour, soit environ le quart en hébergement et le tiers en restauration.

Dans son [mémoire](#), la Coalition des entreprises les plus touchées suggère de soutenir les festivals et événements de toutes tailles avec des programmes sectoriels spécifiques (tels qu'un Fonds des expériences canadiennes renouvelé, une Initiative d'appui aux grands festivals et événements 2.0, le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, un Programme de manifestations touristiques de renom ravivé, etc.)

## 2. Mieux intervenir en vertu des retombées sociales et culturelles des festivals et événements et en fonction du potentiel, en :

- a) Rendant permanents les ajouts faits à la base budgétaire en 2019-2020, reconduits depuis jusqu'en 2023-2024 (+ **8 millions \$/an** au Fonds du Canada pour la présentation des arts et + **7 millions \$/an** au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine);
  - b) Ajoutant une nouvelle somme de **30 M\$** à ces programmes (soit **21 M\$** au FCPA et **9 M\$** au DCAP) pour tenir compte du nombre grandissant de clients et de l'inflation (en dollars constants, les programmes seront bientôt moins dotés qu'en 2008, avec plus de clients).
- Les augmentations du budget 2019 n'ont pas suffi à répondre aux demandes de nouveaux clients ainsi que des clients existants et cela fait en sorte que plusieurs de ces clients existants reçoivent aujourd'hui moins qu'au cours des deux dernières années et parfois même moins qu'en 2018, une somme qui elle-même était souvent celle de 2008.
  - Les organisateurs nous disent vouloir développer leurs produits, faire rayonner la culture et travailler à la dynamisation de leurs milieux et communautés plutôt que de passer chaque année des semaines sur des campagnes de sensibilisation ou de représentation auprès des élus, sans savoir ce qu'il en sera de l'avenir de ces programmes précieux.

Événement	Programme	2019	2022
Événement A	DCAP	83 500\$	51 200\$
Événement B	DCAP	102 500\$	99 800\$
Événement C	FCPA	170 000\$	150 000\$

- Les ajouts suggérés auraient pour effet de pourvoir le Fonds du Canada pour la présentation des arts d'environ 61 M\$, alors qu'il disposait d'environ 32 M\$ pendant une dizaine d'années, entre 2008 et 2018, puis de quelque 40 M\$ depuis 2019. Du côté du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, l'enveloppe qui était d'environ 17 M\$ pendant une décennie et qui est passé à environ 24 M\$ en 2019 serait alors de 33 M\$.
- Par ailleurs, nous savons que l'inflation est un enjeu pour les gouvernements comme pour les festivals et événements. En dollars constants, une subvention de 100 000 \$ accordée en 2008 ne vaut plus la même somme 13 ans plus tard, par exemple, alors que l'inflation représente 23 %.

### Nombre de clients au programme Fonds du Canada pour la présentation des arts

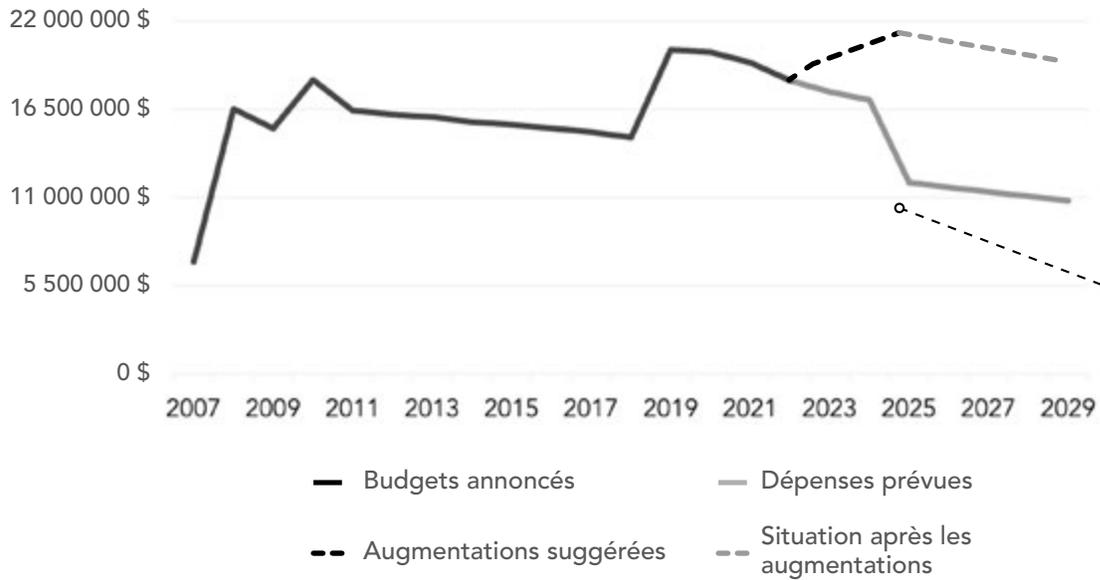
2010-2021	2020-2021	Augmentation
236	471	96 %

Source : Canada, Gouvernement ouvert, consulté en ligne le 27 septembre à [https://recherche.ouvert.canada.ca/grants/?-sort=agreement\\_start\\_date+desc&search\\_text=%22Canada+Arts+Presentation+Fund%22&page=1&owner\\_org=pch](https://recherche.ouvert.canada.ca/grants/?-sort=agreement_start_date+desc&search_text=%22Canada+Arts+Presentation+Fund%22&page=1&owner_org=pch)

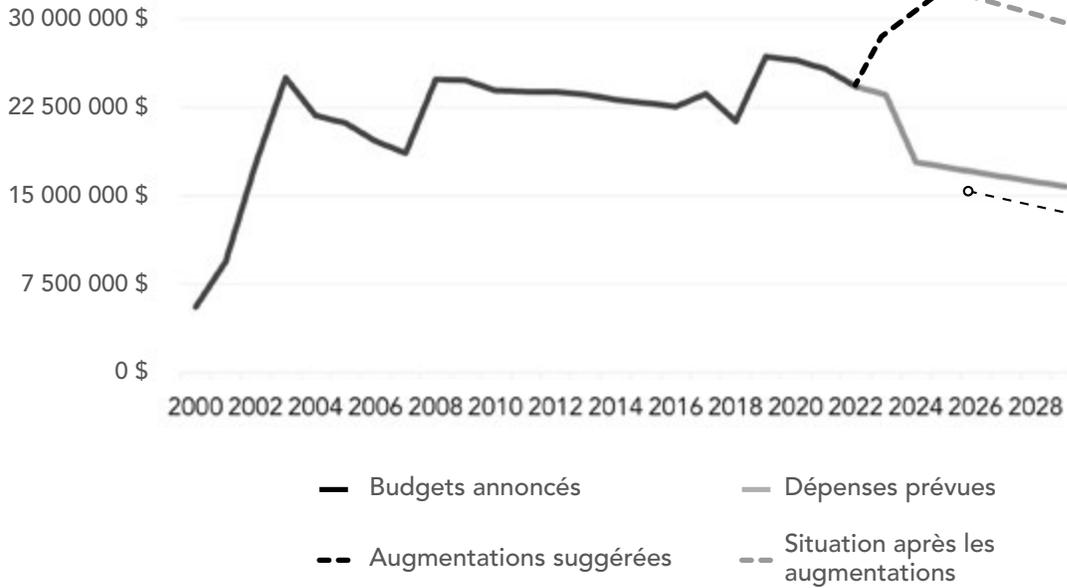
- Il faut corriger un problème historique et structurel de sous-financement, qui a été amplifié par une décennie de gel (2008-2019), et mettre fin à des cycles perpétuels de représentations de la part des festivals et événements, de leurs associations, comme à l'insécurité et à la précarité sur le terrain.

Les budgets du Conseil des arts du Canada et de Radio-Canada/CBC ont été augmentés de façon spectaculaire depuis 2015 mais, à Patrimoine canadien, les corrections n'ont pas été du même ordre, ni fait de façon permanente.

### Niveau de financement DCAP (en dollars constants 2007)



### Niveau de financement FCPA (en dollars constants 2007)



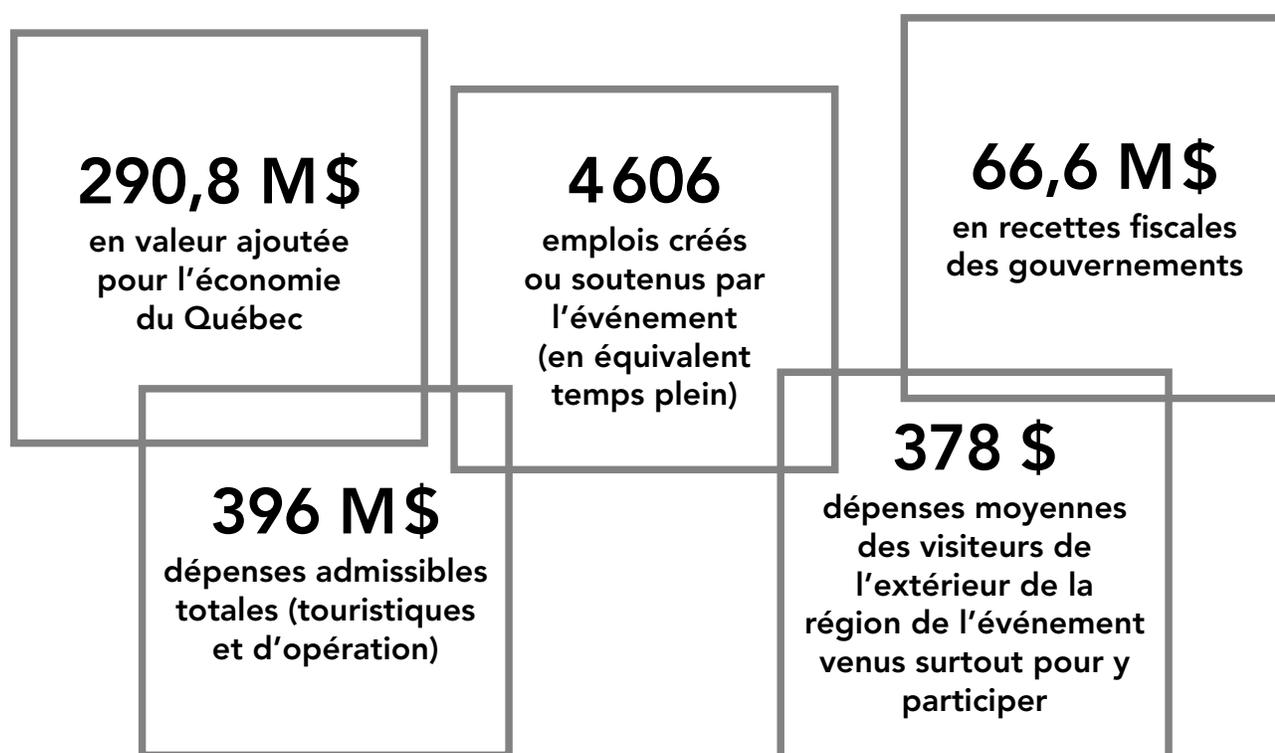
**Si les investissements de 2019-2020 ne sont pas rendus permanents à partir de 2024-2025.**

# L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

L'étude, faite à la demande du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), portait notamment sur **neuf membres de FAME** et conclut que le gouvernement du Canada récupère 1,78 fois sa mise, sous forme de taxes et d'impôts, lorsqu'il investit dans les événements. Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de **9,7 M\$**, le gouvernement fédéral a récolté **17,3 M\$**, avant même de considérer l'impact économique et la création ou le maintien d'emplois pour la classe moyenne.

## LES RETOMBÉES



### Les festivals et événements : une raison de se déplacer à destination ou d'y venir

- Pas moins de **190603** touristes sont venus de l'extérieur de la province où se tenaient les 17 festivals et événements visés par l'étude, en l'occurrence ici le Québec, **principalement pour participer** à ces rendez-vous.
- **66 %** des visiteurs québécois se sont déplacés **surtout en raison de l'événement**.
- **54 %** des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec.

POUR CONSULTER L'ÉTUDE COMPLÈTE, CLIQUEZ SUR CE LIEN : <https://fame-feem.ca/2018/wp-content/uploads/2016/05/Retombees-economiques-consolidees-REMI-rapport-18-mai-2018.pdf>